



**MONTAGNE & LOISIRS
ASSOCIATION LOI 1901**

87 rue Alfred de Musset – 31200 Toulouse
Courriel : secretariat@montagne-et-loisirs.fr
Site Internet : <http://montagne-et-loisirs.fr/>

Compte-rendu du CD du 24/04/24 au CROS Balma

Présents (16): Vincent Rivron, Alain Chazal, Dominique Taché, Chantal Craipeau, Baptiste Grillet, Marc Weber, Martine Perier, Vianney Raisson, François Lavarenne, Daniel Fourès, Jean-Claude Casagrande, Gilberte Audoubert, Marie-Christine Batut, Marius Daminato, Martine et Jean-Paul Guillaume.

Absents, excusés: Ghislaine Hiver Jean-Pierre Condat, Paul Holgado, Louis Audoubert, Christian Longueval, Sophie Dargaignaratz, Thierry Gidenne, Sissi Taché, Norbert Torrès, Agathe Marqué, Didier Clément, Catherine Vogel.

PROCHAINE AG : le samedi 22 juin 2024 à Saint-Aventin

ORDRE DU JOUR du CD :

- Activités passées depuis le dernier CD (13 mars) et activités à venir
- Chalet :
 - WE entretien les 27 et 28 avril.
 - Point sur les devis travaux pour eau potable, eaux usées et sanitaires de la grange
- Les « 60 ans » en 2025 : y a-t-il du nouveau ?
- L'AG du 22 juin et le rallye du 23 juin (commencer à y réfléchir car il n'y aura qu'un seul CD avant, le 5 juin)
 - Remise à jour du règlement intérieur en vue de le présenter à l'AG
 - Sujets à partager et débattre en AG
- Divers :
 - Déclaration des dons : clarification des règles internes applicables
 - Coupe affouagère 2024 (prévoir week-end en octobre)
 - Adhésion aux Amis de l'Eglise de Cazeaux-de-Larboust
 - Autres sujets

1. ACTIVITEES PASSEES depuis le dernier CD (13 mars 2024)

- 16 et 17 mars : Week-end d'accueil au chalet – Vincent = 23 pers. Rando, raquettes, ski.
- 30 mars au 1^{er} avril (Pâques) au chalet – 5 pers : Chantal – L'ail des ours était là !
- 30 mars au 1^{er} avril (Pâques) : Raquettes à Campana du Cloutou – Week-end annulé, cause mauvaise météo. Remplacé par une rando (Luzenac - cabane des chasseurs).
- 13 avril : Rando Ariège - Kinou et Agathe – 2 pers - Roquefort.
- 13 et 14 avril : Martine Po. était au chalet avec quelques personnes
- 20 et 21 avril : Martine P. au chalet avec le club de Frouzins – 9 personnes
- **Marius** a fêté le dimanche 21 avril ses 60 ans de sacerdoce à Portet-sur-Garonne. Il est, rappelons-le, l'un des tout premiers membres de notre association. Quelques ami(e)s du club y étaient présents.

2- ACTIVITÉS à VENIR :

Le calendrier est mis à jour régulièrement sur le site.

Pensez à la consulter - http://montagne-et-loisirs.fr/site_ML/Agenda.html

Les sorties actualisées et discutées lors de ce CD :

- 27 et 28 avril : week-end entretien – Marc - 11 participants prévus
- du 1^{er} mai au 4 mai : stage Montagnisme FFME au chalet
- 25 et 26 mai : fête des plantes à l'abbaye de Bonnefont le samedi. Nuit à St Girons et balade le dimanche
- 18, 19 et 20 mai – *Vincent proposera peut-être qqchose*
- 31 mai au 3 juin : séjour en Aragon – Gilberte et Chantal **COMPLET**-
- 15 juin : fête des associations à la Piste des Géants (Montaudran) - stand M&L (Chantal)
→ nous sollicitons 2 personnes supplémentaires pour tenir le stand
- 21 Juin (vendredi, tombée de la nuit) Brandon à St Aventin et pot offert par la mairie
- 22 Juin : AG au chalet. Brandon à Luchon.
- 23 juin : Rallye (sortie familiale, ouverte à tous) à proximité de Luchon

Eté :

- du 30 juin au 9 juillet : Séjour botanique et aquarelle au chalet – Vincent, Gilberte, Chantal. On peut ne venir que quelques jours et arriver en cours de période. Flyer en ligne sur l'agenda du site. Déjà une quinzaine de personnes.
- du 10 au 17 juillet : permanence d'été – Vianney et Monik
- du 15 juillet au 6 août : Ghis, Daniel et Chantal résideront au chalet pendant 3 semaines. Le chalet sera donc ouvert et pourra accueillir tout groupe ou personne le souhaitant.
- 20-21 Juillet : sortie au Crabère – Didier C. – **s'inscrire avant le 12 mai**
- du 5 au 11 août : Tour du Cervin avec Allibert – Sophie, Thierry. Bon niveau techn requis
- du 16 au 18 août : chalet réservé pour accueil d'un groupe, organisé par le fils de Robert Sansuc notre voisin.
- du 26 au 31 août : Stage «carnets de Voyage » - Gérard H. se charge de l'accueil d'un groupe en stage (payant) animé par une artiste. Flyer sur le site. Possible de s'inscrire auprès du secrétariat.
- 12 et 13 Octobre – Coupe de bois au chalet. La mairie a proposé une coupe affouagère aux résidents secondaires cette année encore ; nous nous sommes inscrits. Ce sera l'occasion d'un « week-end de rentrée ».

3. CHALET :

3A - Le point sur les travaux futurs liés à l'assainissement et aux sanitaires:

le bureau élargi à quelques personnes (Vianney, Thierry, François, Baptiste), s'est réuni et a pu échanger au cours de ces dernières semaines. Voici où en sont les réflexions :

1. L'**arrivée de l'eau** dans le chalet et dans la grange (cuisine, lavabos, WC, douche, ...) est aujourd'hui insatisfaisante car sans possibilité d'isolation partielle en cas de fuite. Les circuits souterrains sont mal localisés. Il faut l'améliorer. Le projet est donc de combiner dans une même tranchée un nouveau cheminement d'arrivée d'eau depuis le compteur jusqu'à la cuisine puis de là vers la grange et une **nouvelle évacuation des eaux usées** vers le portail.

Deux points restent ouverts : doit-on conserver une arrivée d'eau dans la salle à manger ? Doit-on remettre un robinet d'eau extérieur ?

2. Y aurait-il une **solution minimaliste** (si on était à court d'argent) pour se relier au tout à l'égoût – car ce sera une obligation si le projet communal arrive à son terme - ? Il faudrait :

- . Séparer clairement le pluvial (l'empêcher de passer par le tuyau d'eaux usées existant, qui serait alors conservé) et pour cela installer une boîte de collecte étanche en lieu et place du regard actuel.
- . Raccorder les chasses d'eau à cette boîte de collecte, en utilisant si possible le trop-plein actuel de la fosse afin de ne pas toucher aux douches.
- . Comblé la fosse (avec du sable ou du tout venant).

On garderait alors le conduit d'eaux usées qui passe (on le suppose...) sous la terrasse mais dont on ne connaît pas bien le matériau ni l'état.

Cette hypothèse, à cause des inconnues qui subsistent, sera difficile à faire chiffrer.

Post-réunion : le trop plein, qui va du haut de la fosse au regard extérieur, a bien été localisé lors du week-end bricolage ; mais son diamètre semble un peu faible (80 mm ?). Sa pente doit être aussi très (trop?) faible. Pas certain donc que ça puisse se faire comme ça...

3. **Solution « confort »** qui conduirait à casser l'existant : pour le nouvel agencement des sanitaires dans la grange, plusieurs dispositions ont été envisagées, ainsi que le passage à des toilettes sèches. Voici l'état des réflexions :

. les **toilettes sèches**, si elles sont vertueuses dans l'optique d'une raréfaction de l'eau dans les vallées de montagne, semblent difficiles à mettre en œuvre ici sans des interventions assez régulières de vidange, nettoyage ; en effet, la fosse actuelle de 8 m³ n'est pas assez grande pour en faire un compostage « éternel » et inaccessible pour en faire un compostage évacuable. Une solution du type de la toilette sèche actuelle, en un peu plus propre, serait toujours possible mais, dans un contexte d'utilisation collective, le nettoyage et la vidange s'avèrent très contraignants. On garde donc cette idée en cas de réelle pénurie, plus tard.

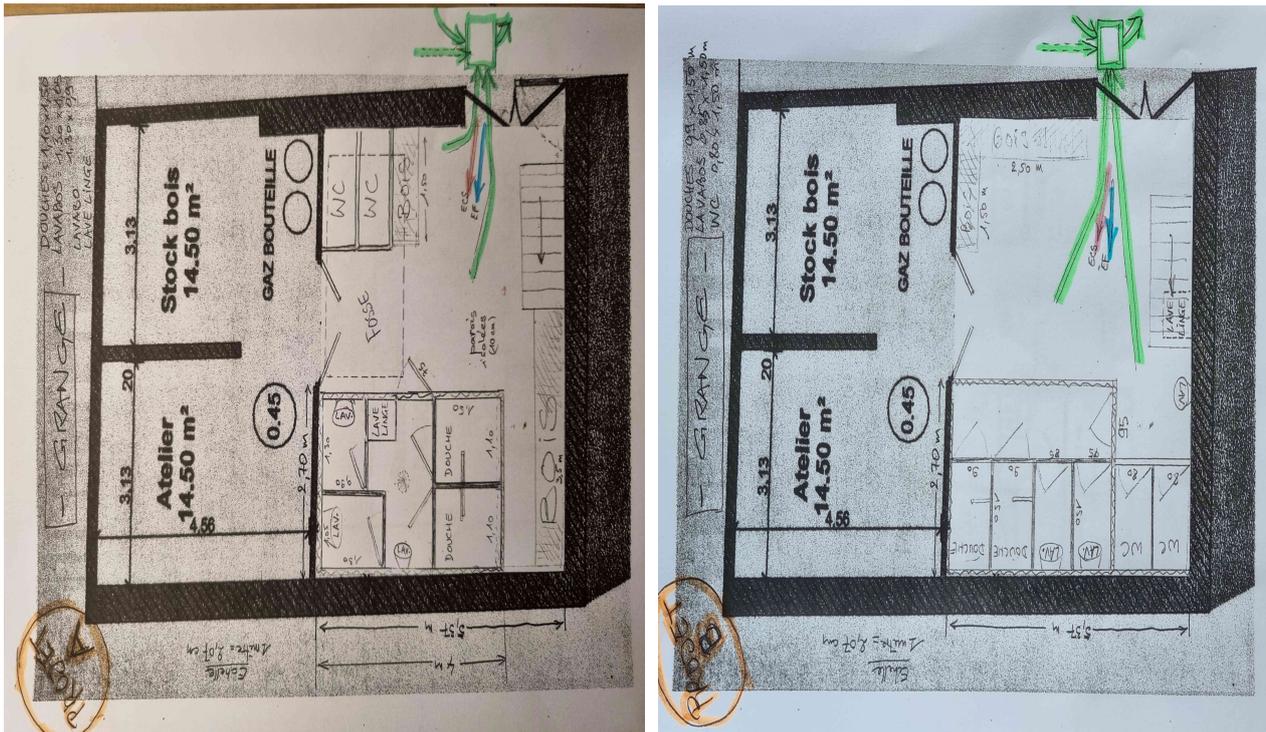
. **Urinoirs** ? Pour que ce projet tienne compte malgré tout des préoccupations réelles de manque d'eau et donc de restrictions éventuelles, l'idée de positionner un ou des urinoirs en plus des 2 WC est retenue ; en effet, c'est beaucoup plus économe en eau. Il pourrait se

situer dans l'arrière salle, près des bouteilles de gaz (déplaçables). Urinoir hommes et urinoirs femmes ? Ceci n'est pas encore clair.

. Le besoin de **2 WC, 2 lavabos fermés et de 2 douches** est retenu. Un **lave-mains** supplémentaire en sortie des WC peut aussi être considéré. Le raccordement d'un **lave-linge** fait aussi partie du projet (pour nettoyage des draps).

. Quel agencement ? Voici les deux principes regardés :

C'est l'agencement de droite dit « B » qui semble retenu pour le moment, car plus



économique en place, plus simple pour les raccordements et qui permet en sus de conserver l'usage des WC et douches pendant les travaux.

La proposition d'agencement B montrée ici sera améliorée (en augmentant la surface des douches) mais le principe d'une zone isolée de 4 m sur 2,50m environ pour douches et lavabos reste ; ceux-ci auraient des cloisons sur pieds n'allant pas jusqu'au plafond, pour faciliter ventilation et nettoyage. La zone WC serait, elle, bien séparée avec cloison jusqu'au plafond.

Lave-mains en sortie de WC et lave-linge sous l'escalier sans doute.

Une mise en place avec mesures plus précises et plan de détail reste à faire pour s'assurer que c'est bien faisable.

4. Le **chiffrage** devra comporter plusieurs lots :

- 1 lot extérieur pour l'arrivée d'eau potable et les canalisations d'eaux usées vers le tout à l'égout.
- 1 lot pour les sanitaires (WC, douches, lavabos...) à l'intérieur de la grange.
- et probablement 1 lot séparé pour l'ajout d'une poutre de plafond et de poteaux, comme recommandé par Baptiste.

5. Planification : Nos travaux au chalet ne devront commencer que quand la mairie débutera ses propres travaux d'assainissement (réseau de collecte).

Baptiste se propose de faire les plans conformes aux idées exposées ici pour pouvoir établir des devis. En espérant avoir un premier ordre de grandeur pour l' AG (fin juin). Quelques entreprises ont été identifiées.

4- Chalet : week-end d'entretien 27-28 avril 2024

12 personnes seront présentes : Christian L, Bernard H., Bernard G, Catherine D, Kinou, Marc W, Vincent R, François Zerubia, Vianney R, Martine P., Michel C., Hervé LL.

Récapitulatif des choses à faire, sous la conduite de Marc :

- . Faire une fiche mode d'emploi de la cuisinière, notamment du four
- . Lasurer des volets, ... porte entrée (vérifier si c'est à refaire)
- . Faire une étagère spécifique pour la trousse de secours dans la salle à manger et vérifier la validité des médicaments.
- . Inventaire des placards matériel et denrées périssables (à refaire tous les ans...)
- . Ramoner la cheminée
- . Ajouter une prise entre les 2 lits de la chambre du second à gauche
- . Gratter et blanchir ou crépir le fond de la cheminée pour la rendre visuellement propre
- . Ranger le bois qui sèche dehors
- . Mettre un éclairage isolé dans les douches.
- . Remplacer les 3 plafonniers et les 4 appliques du séjour (avec double isolation).
- . Enlever les palettes autour des arbres du terrain du dessus et nettoyer autour des pommiers. Utiliser les palettes pour le compost des toilettes sèches.
- . Nettoyage des dortoirs
- . Nettoyer l'arrière de la maison
- . Nettoyage des toilettes sèches
- . Faire photos des dortoirs pour les mettre sur le site.
- . Mesurer le besoin en tissu pour refaire les rideaux de la bergerie

Post-réunion : le week-end s'est bien déroulé. La plupart des choses ont été réalisées : un point sera fait au prochain CD. Merci à tous !

5- les 60 ans de Montagne & Loisirs :

Rappel de la proposition :

événement sur un week-end en **2025**, les 20-21 ou 27-28 septembre

Une 1^{ère} réunion sera organisée par Jean-Claude C., en octobre 2024.

→ **Merci à chacun de collecter et transmettre des photos intéressantes** des moments passés et tout particulièrement **pour les années 1970, 1980, 1990**, des photos, de préférence numérisées.

6 - INFORMATIONS DIVERSES :

- **Coupe affouagère** : week-end proposé les 12 et 13 Octobre 2024. A confirmer car la mairie ne nous a pas encore fourni de dates possibles pour la récupération du bois.

- Règle fiscale applicable pour la déclaration des frais engagés pour le club:

L'administration fiscale permet de déduire les dons faits aux associations d'Intérêt Général. A priori nous sommes bien dans ce cas mais, en vue notamment des travaux à venir, le club a fait un rescrit fiscal auprès des impôts pour bien officialiser cette possibilité. Réponse dans quelques semaines normalement. Mais on le pratique d'ores et déjà.

Les dons peuvent être de deux ordres :

. des dons directs (sous forme d'argent) ; ils entrent alors dans les recettes du bilan financier annuel

. des dons sous forme de « renoncement à se faire rembourser » des frais engagés ; ceux-là figurent alors dans le bilan financier à la fois en recettes et en dépenses, sans effet donc sur le compte de résultats.

Nota : ces dons sous forme de non-remboursements sont limités sur une année car ils ne doivent pas dépasser les capacités qu'aurait dû avoir le club à les rembourser s'il n'y avait pas eu renoncement. Il est donc nécessaire d'avoir des règles (cf ci-dessous).

Dans les deux cas, le club fournit un Cerfa aux intéressés pour qu'ils le joignent à leur déclaration fiscale annuelle.

Pour le cas du « renoncement à se faire rembourser des frais engagés », on a vu qu'il est nécessaire d'avoir une règle interne ; voici celle que nous appliquons et qui est rappelée ici :

. Les membres du club qui font plus de 30km pour venir à un CD ou qui se rendent au chalet pour des RDV techniques spécifiques peuvent le déduire de leur impôts, en le déclarant sous forme de « renoncement à être remboursé », ce qui est équivalent à un don. Une fiche récapitulative annuelle (trajet, date, kilométrage, coût) est alors à transmettre avant avril de l'année suivante (pour déclaration de mai), comportant une phrase explicite de renoncement et une signature.

Le barème kilométrique est celui fixé par les impôts, désormais valable pour les associations

- **Ré-adhésion du club M&L** au club des Amis de l'église de Cazeaux de Larboust. Il est convenu de ré-adhérer à cette association qui participe à la vie culturelle et à l'animation de la vallée.

A ce sujet vous trouverez, joint au message d'envoi, leur dernier bulletin d'information.

Le CD a été suivi d'un repas partagé.

Merci à tous les participants.

Prochain CD : Mercredi 5 juin 2024 au C.R.O.S de Balma (préparation AG-Rallye)